

Pour les **droits des femmes** et l'**égalité** **Grève féministe !**



CiDFF

Il y a un an, le 4 mars 2024, la France inscrivait l'IVG dans sa constitution. Revendication de longue date des militantes féministe, cette avancée majeure marque une victoire historique du mouvement féministe qui a su mobiliser largement pour garantir nos droits.

Les élections législatives de l'été 2024 nous ont rappelé à quel point les droits des femmes sont vulnérables. Face à la montée de l'extrême droite, des mouvements anti-choix et anti-droits, cette expérience de mobilisation collective nous a rappelé que nous ne devons jamais baisser la garde ni jamais baisser les bras.

L'extrême droite doit reculer, pas nos droits

Aujourd'hui, les droits des femmes sont plus que jamais à protéger et à défendre. Alors que les difficultés d'accès à l'IVG persistent, et qu'une femme sur trois déclare avoir subi des pressions lors de l'avortement de la part de mouvements anti-choix, des professionnel.les de santé ou de son entourage, nous devons garantir la pleine liberté des femmes à disposer de leurs corps. Face à la progression des mouvements anti-choix, nous ne devons jamais cesser de le rappeler : **Nos corps, nos choix, nos droits.**

Dans un contexte de montée en puissance des mouvements masculinistes, notamment chez les jeunes hommes², **nous défendons une société égalitaire**, fondée sur le respect de chacune et de chacun. Nous réclamons pour ce faire la mise en œuvre effective et ambitieuse de la loi de 2001 sur **l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle**, telle que proposée par le Livre blanc pour une véritable éducation à la sexualité.

Faire de l'égalité une réalité

Nous défendons l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines, de l'école au travail en passant par le foyer.

En France, les premières victimes de la précarité sont les femmes. Elles représentent 62 % des personnes payées au smic et 70% des bénéficiaires des banques alimentaires. Dans un contexte de hausse de l'inflation, de crise du pouvoir d'achat et du logement, les difficultés rencontrées par les femmes ne cessent de s'exacerber.

Dans la sphère professionnelle, les inégalités de genre persistent. Les femmes occupent huit emplois à temps partiel sur dix, un temps partiel bien souvent subi qui contribue à créer des inégalités de salaire, renforce la précarité et alimente la ségrégation entre les métiers à prédominance féminine et ceux à prédominance masculine.

Pour les **droits des femmes** et l'**égalité**

Grève féministe !



CIDFF

Aux inégalités du monde du travail se cumulent encore les inégalités du travail domestique, gratuit et invisible. Les femmes consacrent ainsi en moyenne 3 heures 26 par jour aux tâches domestiques, contre 2 heures pour les hommes. Nous demandons la mise en œuvre de politiques publiques ambitieuses pour l'exercice d'une parentalité égalitaire, parmi lesquelles le **développement des modes de garde** et la **création d'un véritable service public de la petite enfance**, la **défiscalisation de la pension alimentaire** perçue par les mères isolées et la mise en place d'un **congé parental égalitaire et dignement rémunéré**.

Moins d'impunité, plus de justice

Plus de 7 ans après #MeToo et à l'issue du procès Pélicot qui a chamboulé la perception du viol, nous appelons à la mise en place de politiques publiques ambitieuses pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles et leur impunité.

Pour lutter contre les classements sans suite et mieux condamner le viol, nous demandons l'intégration de la notion de **consentement** à la **définition pénale du viol**.

Pour **améliorer le parcours judiciaire des victimes dès le dépôt de plainte et améliorer la qualité des enquêtes judiciaires**, nous appelons à la formation renforcée et continue de l'ensemble des professionnel·les du parcours judiciaire.

Pour **permettre aux victimes de se reconstruire**, nous demandons le développement des centres de psycho-trauma et la prise en charge intégrale des soins pour toutes les victimes de violences sexistes et sexuelles.

Dans les CIDFF, le 8 mars, c'est toute l'année !

Partout dans les territoires, les CIDFF sont en première ligne pour accompagner les femmes et leur permettre d'accéder à une pleine autonomie. Insertion socio-professionnelle, aide à la parentalité, accès aux droits, lutte contre les violences... chaque année, les CIDFF accompagnent plus de 150 000 femmes, dont 60 000 femmes victimes de violences, dans un cadre d'accueil inconditionnel, confidentiel et gratuit. Ces missions sont essentielles, elles nécessitent des moyens adaptés. **Nous demandons un renforcement des moyens alloués aux associations féministes qui agissent tous les jours sur le terrain pour permettre aux femmes de s'émanciper et de faire de l'égalité une réalité.**

De nombreux droits restent à protéger et à conquérir pour faire advenir une société égalitaire. **Soyons nombreuses et nombreux à nous mobiliser le 8 mars prochain dans le cadre de la Grève Féministe pour les droits des femmes et l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.**